



## GROUPE « ESPACES VERTS »

*Réunion / redécouverte d'espaces à valoriser dans les rues de la ville - le 20 février 18*

Excusée : Claudie Manceau

Présents : René et Elizabeth Le Nagard, Claudie Tabet, Patrick Gosselin (merci à lui pour les photos), Mme Dupuy, Yvette Lanoé, Gwena pour le Service des Espaces Verts, Katia Fauchoux, Gwénola Meunier- Le Corre, S. Varache.

Mme Desmarest que nous croiserons - souhaite être informée des prochaines réunions.

Anthony Poisson a donné ses disponibilités : il est dommage que nous n'ayons pu nous adapter à ses contraintes ce matin : il est très désireux de participer au fleurissement et des réunions le mardi à partir de 10h ou l'après- midi lui permettront d'y participer (Gwéna n'étant pas disponible les lundis, mercredi et vendredi)

### RUE DE LA TOURELLE :

Un grand mur privé dégradé - côté Ouest- ternit l'esthétique de cette rue : quelle possibilité la loi offre – t- elle à la municipalité pour demander une rénovation ? Il faudra rechercher le ou les propriétaires par le cadastre pour inviter à une sensibilisation et / ou à un changement. Même pour un décaissement permettant des plantations : il faut l'accord du ou des propriétaires concernés puisque c'est à eux que revient l'entretien d'une partie du trottoir. L'idée séduisante d'un mur peint ou de fresques sur la thématique florale - réalisables par des artistes locaux ? se heurte aussi à cet accord des propriétaires et pose la question de l'entretien futur sur un mur au préalable rénové.

Côté Est : le mélange « bas de mur » que la municipalité va recevoir bientôt permettra d'étouffer les reprises envahissantes : érigerons, campanules, pensées peuvent être laissées, les nigelles deviennent trop hautes et retombent sur le trottoir en le réduisant ....



La patte d'oie qui relie Rue la Tourelle et Rue de Gâvres est publique et peut faire l'objet d'un aménagement intéressant. De nombreuses voitures se garent régulièrement devant - mais c'est l'emplacement d'une bouche / incendie et pour un accès/ Pompiers, c'est interdit. La municipalité sera sollicitée afin que la signalétique confirme cette interdiction. A l'ombre d'un conifère (acidité ?) et recevant peu de soleil, des plantes de terre de bruyère pourraient être retenues + agapanthes ?

La zone se poursuit jusqu'à l'emplacement de containers de recyclage : elle peut être valorisée : des plantations d'iris le long du mur à droite des containers peuvent être conservées : les traces au sol montrent que la zone est utilisée pour du stationnement et le projet devra en tenir compte.

La question des plantations pose celles de l'entretien ensuite et de l'arrosage : comment s'organiseront les riverains ? Les services municipaux ne peuvent multiplier les points d'arrosage. Il est nécessaire de cibler les zones d'intervention pour ne pas prendre le risque de l'essoufflement des bénévoles. Plus largement, l'appel de bénévoles en soutien à l'équipe municipale des espaces verts est peut – être à revoir. L'an dernier quelques bénévoles seulement se sont centrées plusieurs matinées sur l'entretien du cimetière : est – ce le lieu qui n'a pas été assez mobilisant ? Pourtant si des bénévoles interviennent au cimetière, c'est du temps libéré pour les employés municipaux sur d'autres points de la ville !

Quand l'appel se centre sur un jour de semaine pour « coller » aux horaires des salariés municipaux, cela exclut les non – retraités : peut – on imaginer un appel sur des samedis matins se terminant par un verre convivial ?



En de nombreux points , le trottoir dégradé a déjà permis l'installation de plantes sauvages : a-t-on là aussi - besoin de l'autorisation des propriétaires riverains pour les remplacer ?

### PETITE POUDRIERE



Les lavandes vieillissantes sont à arracher. C'est l'équipe municipale qui s'en chargera avec son tractopelle : il faudrait prévoir des plantes colorées (hémérocailles ?) à cet endroit ensoleillé.

En poursuivant vers la zone de mise à l'eau de la Pradenne - Rue de Locmalo, on constate combien les tamaris mêlés aux herbes folles invitent au laisser-aller côté plage : bouteilles plastiques, cannettes, papiers ... Gwéna demandera à ses collaborateurs de nettoyer la plate-bande côté plage, afin que peut-être le public soit plus respectueux du lieu. ...

### RUE LERAW



Mme Desmarest et ses voisins sont mobilisables sur les jardinières municipales existantes, sur le fleurissement des trottoirs. Elle souhaite envisager la pose de bancs et de bacs à

fleurs sur le parking de la Résidence privée mais une place suffisante respectant les limites du parking privé est difficile à trouver. Une vérification devra être faite au Cadastre pour bien repérer les limites opposables du parking de la résidence – compatibles avec le sentier piéton contournant la côte.



Il n'est pas imaginable d'accrocher des jardinières sur les barrières très laides qui interdisent actuellement l'accès au môle qui s'affaisse, pas plus que de poser des bacs derrière - car le site est dangereux. Ces barrières très instables devront être signalées au service de la Voirie. Qui est responsable de cette plate – forme dont les piles en béton armé sont très dégradées par les marées : affaires maritimes ? la ville ? Qui serait en charge de sa destruction ?

#### PLACE DU LAVOIR

Le fleurissement du lavoir est très réussi avec ses renoncules et sa diversité sélectionnée par le service des Espaces Verts. Le parking qui lui fait face est esthétiquement beaucoup moins agréable. Lors d'une précédente visite du groupe en 2016, il avait été demandé que soient enlevées les barrières de bois et masses de béton qui traînent en différents endroits ; cela n'a pas encore été fait. L'aménagement de cette place semble néanmoins en cours de réflexion avec Eurovia : Katia s'informerait de ce qui est d'ores et déjà budgétisé lors de la prochaine Commission municipale Voirie.

#### PLACE DU 14 JUILLET

La situation de cette petite place invite à renforcer son côté convivial et les voitures ne devront plus y stationner. Déjà, depuis l'installation récente de la table, on a constaté que des jeunes y viennent : il serait sans doute intéressant d'associer le conseil municipal des jeunes et l'animateur municipal à la réflexion sur ce projet. Ce pourrait être un espace pédagogique avec nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes... Refaire le sol représente un coût exorbitant et des jardinières sont préférées pour des plantes aromatiques ou comestibles. A partir d'un inventaire floristique (on constate de nombreuses espèces spontanées intéressantes), ce pourrait être un espace de biodiversité préservée. Réinstaller le boulodrome (gravillons de 30) ? Refaire une allée centrale ? Installer une sculpture ? Il avait déjà été rêvé ici un marché d'artisans d'art ou de bouquinistes ou une fête de quartier - mais pour tout événement ou simple moment convivial, la réhabilitation du lieu passe par la pose d'un tableau électrique : demander à la Commission Voirie de réfléchir à cette électrification et au changement des lampadaires ?

#### RUE DU MAL DE BRISSAC et RUE LE PEN

Les riverains souhaitent fleurir cette rue par des jardinières privées : si leur largeur ne dépasse pas la bande de circulation des eaux pluviales et si elles sont surhaussées de telle façon que ces eaux circulent librement sous les jardinières - cela ne posera pas de problème. Une demande d'autorisation écrite devra être déposée en mairie. Prise de notes : S. Varache.

Prochaine réunion : **Mardi 27 mars de 10h30 à 12h00**

*Cf / Mail de Katia le 28 février*

*Bonsoir à toutes et tous,*

*Suite à notre petit périple du 20 février, dans Port-Louis, je vous informe que la partie herbée à la patte d'oie, rue de la Tourelle et rue de Gâvres est publique. Nous pouvons donc réfléchir à l'embellissement de cet espace. La place du 14 juillet fait l'unanimité en ce qui concerne sa valorisation.*

*Nous nous retrouverons donc le **mardi 27 mars de 10h30 à 12h00**, à la mairie, avec Gwena pour avancer sur ces 2 points.*

*Bien cordialement*

*Katia*